



AXIALIS AUDIT

6, rue des Frères Lumière – 56000 VANNES

Tél. 02 97 46 86 46

Internet : contact@axialis-audit.fr

Société de Commissariat aux Comptes

Sabrina COMPAIN
Christian DOUYERE
Commissaires aux comptes

A2 DIAGNOSTIC
SARL au capital de 100 000 euros
Siège social : 6 rue Jean-Noël Gougeon- Résidence Le Trait
d'Union.
56 800 PLOËRMEL
813 105 582 RCS VANNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Aux associés de la société « A2 DIAGNOSTIC »

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 9 avril 2026 , nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Exposé de l'opération projetée

La société « A2 DIAGNOSTIC » est une SARL au capital de 100 000 € dont le siège social est 6 rue Jean-Noël Gougeon- Résidence Le Trait d'Union 56 800 PLOËRMEL

Elle souhaite se transformer en société par actions simplifiée SAS.

La Société a pour objet :

- Contrôles et diagnostics dans le domaine immobilier ou mobilier tels que le diagnostic amiante, gaz, électricité, parasitaire, plomb, performance énergétique, état des risques naturels miniers et technologiques, diagnostic pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, Loi Carrez, Loi Boutin, diagnostic de mise en copropriété, délivrance de l'attestation de fin de travaux, mise en place d'état des lieux. Vente et pose de détecteurs de fumée. Test d'étanchéité de l'air.

– La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

– Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l’objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Vérifications effectuées

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d’existence, d’appartenance et d’évaluation ;

À vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l’établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l’actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Le bilan au 31 décembre 2025

En euros	Bilan 31/12/2025
CAPITAL	100 000
Réserve légale	8 168
Autres réserves	94 161
Résultat	107 497
Provisions réglementées	
TOTAL capitaux propres	309 826

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de la société telle qu’elle est analysée ci-dessus, n’appelle pas d’observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d’exploitation.

Les évènements collectés entre le 1^{er} janvier 2026 et mai 2026 ne remettent pas en cause notre conclusion.

Conclusion

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la valeur des biens composant l’actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur les avantages particuliers spécifiques.

Fait à Vannes, le 11 mai 2026

AXIALIS AUDIT

Représentée par Christian DOUYERE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de l'Ouest Atlantique

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.